

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les projets de règlement numéro 561-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 424-2011.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 16 mars 2020, le conseil de la Ville de Normandin a adopté le projet de règlement d'amendement numéro 561-2020 modifiant le règlement de zonage numéro 424-2011.
2. Par sa résolution 97-2020 adoptée à l'unanimité à sa séance du 20 avril 2020, le conseil a désigné ce projet de règlement comme prioritaire et a résolu que l'assemblée de consultation devant porter sur ce règlement soit remplacée par une consultation écrite annoncée quinze (15) jours au préalable, tel que prévu à l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020.
3. Les principaux objets de ce projet de règlement sont :
 - Modifier la disposition relative à la reconstruction d'un bâtiment dérogatoire protégé par le droits acquis;
 - Clarifier la note 4 du cahier des spécifications relative à l'entreposage en bordure de la route 169;
 - Agrandir la zone C16 à même une partie de la zone C08, afin d'y inclure le terrain situé au 754, rue St-Cyrille;
 - Autoriser les usages de la classe d'usages Ic « Industrie d'incidence moyenne » dans la zone C19.
4. Ce projet de règlement, conformément à la loi et à l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020, fait l'objet d'une consultation écrite qui se déroulera jusqu'au **mercredi 6 mai 2020, 16 h 30**.
5. Aux fins de cette consultation, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs au projet de règlement doivent être transmis par écrit, soit par la poste à : Ville de Normandin, 1048, rue St-Cyrille, Normandin (Québec) G8M 4R9 ou par courriel à lgroleau@ville.normandin.qc.ca et être reçus au plus tard le mercredi 6 mai 2020, à 16 h 30. Ils seront transmis au conseil avant adoption du règlement.
6. Le projet de règlement peut être consulté sur notre Site Internet au www.ville.normandin.qc.ca/avis-publics. Toutefois, pour plus d'informations concernant ce projet de règlement, veuillez contacter la directrice générale et greffière, au numéro 418 274-2004, poste 3203.

DONNÉ À NORMANDIN CE 21^E JOUR D'AVRIL 2020.



Lyne Groleau,
Directrice générale et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Lyne Groleau, directrice générale et greffière de la ville de Normandin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Ville ainsi qu'affiché sur le babillard de l'hôtel de ville au 1048, rue Saint-Cyrille à Normandin, le 21 avril 20120, en vertu du règlement 532-2018 concernant la publication des avis publics adopté le 12 mars 2018.

En foi de quoi, je donne certificat ce 21^e jour du mois d'avril 2020.



Lyne Groleau